AUTOMNE 2024

Lugagnac

L'ECHO DES CAZELLES

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N° 44

LE MOT DU MAIRE

Après de longues années de bons et loyaux services, notre agent technique communal Thierry Burg a demandé à faire valoir ses droits à une retraite bien méritée à compter du 1er janvier 2025.

C'est déjà l'occasion, avant d'y revenir par la suite, de le remercier très chaleureusement pour tout ce qu'il a fait pour notre commune pour la maintenir belle, propre et fonctionnelle. Thierry savait tout faire et faisait presque tout !

Nous avons donc lancé une procédure de recrutement pour lui succéder, en lien avec le Centre de gestion départemental et ce à partir du 1er novembre 2024 afin d'assurer la transmission dans les meilleures conditions. Une candidature se profile…

Thierry utilisant son véhicule personnel et une partie de son outillage pour travailler, nous devons envisager d'équiper son successeur de nouveaux moyens. Ces dépenses, que nous avions prévues au budget de cette année, comportent notamment l'acquisition d'une camionnette utilitaire avec benne basculante (d'occasion…), de divers outillages et équipements de protection.

Mais cela implique aussi de pouvoir stationner ce nouveau véhicule à l'abri. Or le hangar que nous avons acheté est déjà bien plein avec le tractopelle et l'épareuse. Nous préparons donc un projet global d'agrandissement avec un auvent pour le tractopelle et divers aménagements intérieurs dont une installation électrique (actuellement inexistante) pour permettre notamment de réaliser de petits travaux d'entretien courant. Ce projet fera l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et de la Communauté de communes (fonds de concours).

La fin de l'année va donc être bien remplie avec également le suivi du chantier d'enfouissement du Barry qui progresse comme prévu.

Bonne lecture. Vous retrouverez votre cher bulletin début janvier 2025.

François Reymann

SOMMAIRE

Le mot du Maire 1

Sommaire 2

VIE MUNICIPALE

Informations municipales 3/5

Actions collectives - Solidarité 6

Procès-verbaux des Conseils Municipaux 6/9

INFORMATIONS DIVERSES 9

LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

Du côté des Amis de Lugagnac 9/11

LES PAGES RECREATIVES

Histoire des vendanges par Maxime 11/13

Le livre que j'ai adoré par Gisèle 13/14

Vos jeux 14/15

Vos photos souvenirs 16/24

Mairie de Lugagnac

Tél : 05 65 24 30 91

Mail : mairie.lugagnac@orange.fr

Site internet : https://www.lugagnac46.fr

Panneaupocket : https://panneaupocket.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Place de l'Eglise et route du Mas de Benech

Chacun a pu constater que des problèmes étaient apparus suite aux travaux de voirie effectués place de L'Eglise et route du Mas de Benech et ceci moins d'un an après leur réalisation.
Le revêtement est détérioré en de nombreuses places, allant jusqu'à faire apparaître la castine sous-jacente en plusieurs endroits.

Place de l'Eglise, on peut même constater des trous laissés par les pieds des chaises utilisées lors des activités festives de cet été !
Route du Mas de Bénech, de semblables problèmes sont visibles avec en plus déjà la repousse de l'herbe en partie centrale de la chaussée.
Une visite de réception a été effectuée le 6 septembre avec un responsable de l'entreprise Marcouly et avec le technicien voirie de la Communauté de communes. Ce dernier estime que la détérioration du revêtement n'est pas normale en si peu de temps.
Il a donc été décidé d'émettre des réserves sur la qualité du revêtement dans le procès verbal de réception des travaux et de reprogrammer une visite au printemps prochain pour voir l'évolution des dégâts.
Dans cette attente, une solution destinée à éviter l'aggravation des points les plus problématiques sera apportée par l'entreprise point par point.
Si le constat futur montre une augmentation des défauts actuels, voire une apparition de nouveaux dégâts, une procédure d'expertise extérieure et de contentieux sera engagée en vue de faire jouer l'assurance de l'entreprise.

François Reymann

Ralentisseurs – chemin des Adrets

A la demande de la municipalité, l'entreprise ayant effectué les travaux en 2023 est intervenue durant l'été afin de corriger les niveaux des ralentisseurs dont la hauteur règlementaire n'avait pas pu être rigoureusement respectée lors de la phase initiale. Cette nouvelle intervention a été réalisée aux frais de l'entreprise responsable de ces malfaçons.

AUTRES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

- **Enfouissement des réseaux** : la tranche 1 (route du Barry) devrait être achevée fin 2024.

- **Hangar communal** : un auvent sera prochainement adossé au hangar afin d'abriter une camionnette de service.
- **Peinture des volets de la Mairie** : suite à réception des devis demandés, les travaux seront exécutés dès disponibilité de l'artisan.
- **Composteur municipal** : Le SYDED va installer un composteur de trois bacs qui permettra de répartir les déchets entre les matières à composter, les matières sèches, le compost obtenu. Ces bacs seront installés comme l'actuel entre l'église et la salle des fêtes.
  (Réservé en priorité aux habitants qui ne disposent pas d'un espace pour un composteur).

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la Commémoration se déroulera devant le Monument dédié aux habitants du village morts pour leur patrie.

En leur hommage, retrouvons-nous sur la place de l'église

le lundi 11 novembre à 11 heures.

Don Quichotte Chevalier errant inattendu au moulin

Il y a déjà plusieurs mois, Aurélia était venue nous voir en Mairie nous proposer d'utiliser le site de notre Moulin pour un projet autour du héros célébré par Cervantès en 1605.
« L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche », titre complet de son livre, considéré comme le premier roman moderne, a été traduit dans toutes les langues et constitue encore aujourd'hui une expérience de lecture particulièrement enrichissante.

Cette quête chevaleresque à la fois récit comique et poétique, satire politique et sociale met en scène le « chevalier à la triste figure » dans une série d'aventures rocambolesques dont la plus connue est certainement celle de son combat contre des moulins à vent qu'il prend pour des géants.

D'où le rapprochement avec notre moulin à nous et le traitement original proposé par Aurélia pour reprendre une typologie de panneau du code de la route signalant le passage de ce drôle de personnage dont la silhouette est reconnaissable par tous.

Mais ce n'est pas seulement un clin d'œil à cette épopée qu'a voulu évoquer notre artiste locale. Vous trouverez dans le texte en français et en anglais qui accompagne ce panneau que les valeurs incarnées et défendues par le chevalier errant au delà du récit picaresque sont toujours d'actualité 400 ans après. . .

François Reymann

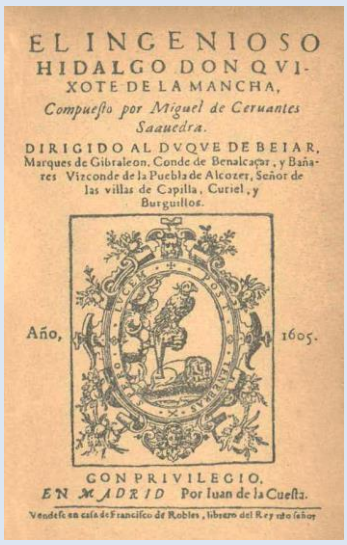
EL INGENIOSO
HIDALGO DON QVI-
XOTE DE LA MANCHA,
Compuesto por Miguel de Cervantes
Saauedra.
DIRIGIDO AL DVQVE DE BEIAR,
Marques de Gibraleon, Conde de Benalcaçar, y Bañares Vizconde de la Puebla de Alcozer, Señor de las villas de Capilla, Cutiel, y Burguillos.
Año, 1605.
CON PRIVILEGIO.
EN MADRID Por Iuan de la Cuesta.
Vendese en casa de Francisco de Robles, librero del Rey nro señor

Page de titre – 1ère édition 1605

SOLIDARITÉ

ACTIONS COLLECTIVES	
VIDANGE DE FOSSES	**La liste est affichée en Mairie.** **Date limite d'inscription pour l'année : 31 octobre** **Tarifs disponibles au secrétariat de la Mairie.**
RAMONAGE	**Les demandes de ramonage ont été réalisées début septembre. Environ 30% des foyers du village font désormais appel à cette prestation.**
NOUVELLE ACTION : PROJET	*Regrouper des acheteurs de pellets du village pour négocier un tarif préférentiel auprès d'un fournisseur. Si vous êtes intéressé, merci de vous manifester avant fin décembre auprès du secrétariat de la Mairie.* Résultat de notre recherche dans le bulletin de janvier.

JOURNÉE CITOYENNE DU 14 SEPTEMBRE

C'est avec une météo certes fraîche mais néanmoins ensoleillée qu'une dizaine de volontaires se sont retrouvés pour un café/croissant à la salle des fêtes puis répartis en trois groupes.

- les uns pour débroussailler le terrain des cabanes à Gilles,
- les autres pour un grand nettoyage de la cuisine et de tables dans la salle des fêtes,
- un troisième groupe a terminé le nettoyage autour du hangar et évacué deux remorques vers la déchetterie.

Comme à l'accoutumée, ceux qui pouvaient prolonger ce moment ont pris un repas fourni par les participants et la municipalité, et cela sous un beau soleil.
On a pu cependant noter à cette occasion un plus petit nombre de volontaires. Vous savez combien sont précieuses pour le petit patrimoine ces heures que vous y consacrez.
De nouvelles bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour continuer cette action. N'hésitez pas à nous rejoindre.
Un grand merci à tous et à une prochaine fois.

Le Conseil Municipal

Procès-Verbaux des réunions du Conseil Municipal

Procès -Verbal Réunion du 24 mai 2024

Etaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Norbert FLACONÈCHE, Vincent LAGARRIGUE, Catherine MORIN, Sophie WALTER
Etaient présents en visioconférence :
Laurence MARY, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN
Yannick MONTAGNÉ, ayant donné pouvoir à Philippe RAMOND.

Absent excusé :
Jean-François VIGNES, ayant donné pouvoir à Norbert FLACONÈCHE.
La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.
Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2024 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

II-I - Délibération – Logement communal – Travaux de rénovation énergétique et enduits – Validation du plan de financement
Les devis pour les menuiseries et les façades représentent un total de 34 334 €.
Des subventions vont être demandées à différents organismes.
La complexité des critères d'octroi nécessite de faire effectuer un diagnostic de performance énergétique (DPE), dont le coût est de 420 €. Il sera également fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), dont la prestation est gratuite.
La délibération est reportée.
II-II - Délibération – Demande de Fonds de Secours de la CCPLL
Le Maire, François REYMANN, rappelle le mode d'attribution du Fonds de Secours qui sera sollicité lorsque le plan les démarches préliminaires (GPE et CAUE) auront été réalisées et les devis finalisés.
La délibération est reportée.
II-III - Délibération : Ecoles – demandes d'aides financières
Les demandes émanent de l'école Saint Joseph de Limogne (2 élèves) et du collège de Lalbenque (1 élève). Elles concernent la participation financière à des sorties éducatives.
Coût unitaire : 50 €. Total de la participation de la commune : 150 €.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

III – Informations et discussions

III-I – Enfouissement des réseaux – tranche du Barry – Point sur le financement
Le Maire communique le montant définitif des devis, qui s'avèrent très nettement inférieurs aux devis initiaux.
Montant des devis initiaux : 52 999 € de reste à charge pour la commune
Montant des devis actualisés et signés : 27 420 € de reste à charge pour la commune
Soit une baisse de 25 579 €
III-II – Point rénovation petit patrimoine.
Un point est fait sur des éléments du petit patrimoine de Lugagnac inclus dans le Conservatoire du petit patrimoine rural du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.
III-III – Dédoublement des poteaux Enedis.
Certains poteaux trop alourdis par le port de la fibre sont dédoublés par ENEDIS. Afin de limiter au maximum l'ajout de nouveaux poteaux, le Maire informe les élus de sa décision de s'opposer au dédoublement pour des poteaux qui ne supportent qu'un câble.
III-IV – Remplacement du défibrillateur
Le fabricant de notre défibrillateur actuel nous a informés qu'il ne présente plus les conditions de sécurité d'emploi et d'efficacité requises. Il doit être remplacé. Le Maire propose l'acquisition d'un nouveau défibrillateur, qui restera installé à la Mairie. Son coût est de 1233 € TTC. Une demande de subvention sera adressée à Groupama.
La proposition est acceptée à l'unanimité.
III-V – Elections européennes du 9 juin 2024 – Scrutin à un tour
Le tableau des permanences des élus est établi.

IV – Questions diverses

IV-I – Zones d'accélération des énergies renouvelables : les zones envisagées suite au Conseil Municipal du 10 avril ont reçu un premier avis favorable du chargé de mission de la CCPLL, à l'exception d'un terrain. Une démarche va être engagée auprès des propriétaires concernés pour formaliser leur accord de principe.
IV-II – Prochaine journée citoyenne
Elle est fixée au samedi 14 septembre 2024.
IV-III – Action collective pour le ramonage
Il y a peu d'inscriptions sur le tableau géré par la Mairie. Ces inscriptions seront closes fin juin. Un rappel sera publié dans PanneauPocket.
IV-IV – Permanences du secrétariat de la Mairie durant la période d'été
Les dates seront fixées prochainement.
IV-V – Citerne Incendie sur le chemin des Adrets
Un devis est demandé pour l'installer derrière le hangar.
V-VI – Subvention – Concert de Lot Allegro

La subvention est prévue dans le budget.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.
La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 28 juin à 18h15 en Mairie.

Procès -Verbal Réunion du 12 juillet 2024

Etaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES, Sophie WALTER, Laurence MARY
Absents excusés :

- Norbert FLACONÈCHE, ayant donné pouvoir à Jean-François VIGNES
- Vincent LAGARRIGUE, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.
Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24/05/2024 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

II-I - Délibération Logement communal (Travaux de rénovation - Plan de financement – Demandes de subventions)
Le DPE a été réalisé. Le dossier nécessite une étude approfondie compte-tenu des différentes options relatives à la nature des travaux à engager et de leur coût.
La délibération est reportée.
II-II - Délibération : Ecole – demande d'aide financière
La demande émane du collège de Cajarc. Elle concerne la participation financière à une sortie éducative pour un élève. Coût unitaire : 50 €.
La délibération est adoptée à l'unanimité.
II-III – Pouvoir de police de la publicité
Ce pouvoir, relatif à l'installation d'enseignes commerciales à l'extérieur a été transféré aux maires par la Préfecture depuis le 1er janvier 2024. Il pouvait être conféré au Président de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, mais ce dernier l'a refusé. Comme la totalité de ses collègues, le Maire, François Reymann, a donc conservé l'exercice de ce pouvoir dans le cadre d'un arrêté de police.
L'instruction d'éventuelles demandes sera réalisée par le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), de la CCPLL. Ce service sera gratuit jusqu'au 1er juillet 2025.
La délibération est adoptée à l'unanimité.
II-IV – Arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables
Suite à l'avis favorable émis par le chargé de mission de la CCPLL sur les zones proposées par la municipalité et l'accord de principe des deux propriétaires privés concernés, la délibération fixant le projet de Lugagnac est adoptée à l'unanimité. Elle sera donc transmise pour avis et validation à la Préfecture via la plateforme informatique dédiée.

III – Informations et discussions

III-I – Personnel communal
Le départ pour passage à la retraite de l'agent communal actuel est prévu au 1er janvier 2025. Le Conseil municipal a prévu le recrutement d'un agent, sur les mêmes bases horaires et de salaire, avec embauche au 1er novembre 2024 afin de permettre une période de transmission de pratiques durant deux mois. François Reymann informe les élus de la réception d'une candidature spontanée.
Le Maire rappelle la nécessité de prévoir l'acquisition de matériel et d'un véhicule, telle que prévue au budget prévisionnel.
III-II – Point sur les travaux en cours

- *Enfouissement des réseaux sur la route du Barry*. Les travaux ont commencé. Les premières tranchées ont été réalisées ; cette partie du chantier sera interrompue au mois d'août pour congés. La conduite d'eau qui dessert la route du Barry sera également remplacée à cette occasion. D'ici la fin juillet s'engageront les travaux chez les particuliers.
- *Citerne incendie du chemin des Adrets* : Le Maire informe les élus de la nécessité de construire un appentis attenant au hangar pour entreposer le matériel volumineux afin de libérer de la place dans le hangar pour le véhicule de service.
  De ce fait, la citerne resterait à son emplacement actuel. La plantation de haies permettrait de la dissimuler.

La proposition est retenue.
III-III – Horaires des permanences pour la période d'été

- Le secrétariat sera fermé pour congés du 5 au 25 août.
- Des permanences seront assurées par les élus les mardis 6, 13 et 20 août.

III-IV – Télétravail du secrétariat
La secrétaire de mairie est présente durant 3 demi-journées par semaine, dont deux avec ouverture au public.

Différentes tâches pouvant être réalisées en télétravail, le Maire propose d'instaurer le principe du rythme suivant : maintien des permanences ouvertes au public les mardis et jeudis ; le télétravail s'organiserait le mercredi, avec 3 demi-journées en télétravail suivies d'une demi-journée en présentiel.

IV – Questions diverses

Il est proposé d'inscrire aux questions diverses du prochain Conseil un échange sur les sanitaires (salle des fêtes et WC public) et l'entretien de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 septembre à 18h15 en Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre.

Sur rendez-vous à prendre à la mairie de Limogne

LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

Les Amis de Lugagnac

L'été 2024 a vu Lugagnac accueillir des centaines de personnes au gré des évènements savamment concoctés par l'équipe du Conseil de l'association et les bénévoles toujours aussi investis.

Chaque année revient cette sourde inquiétude : savoir séduire par un programme qui se veut propice à satisfaire le cœur, les papilles et les oreilles dans une ambiance conviviale. A notre petit niveau local c'est bel et bien à chaque fois un nouveau défi et chacun s'applique à relever le gant pour sa réussite.

Ce fut encore chose faite cette année. La météo y a aussi mis du sien avec un soleil bien présent et des températures agréables. Ouf, une fois encore, nous n'avons pas eu à regretter le choix de faire l'économie d'un chapiteau.

LO T ALLEGRO a donné le ton le 11 juillet, réunissant dans l'église de nombreux amateurs de musique classique. Le duo de violoncelles a séduit les auditeurs qui ont pu ensuite converser avec les musiciens pendant le pot de l'amitié offert par l'association.

LA FÊTE VOTIVE

JOURNÉE DU 27 JUILLET

Le concours de pétanque a ouvert la journée. Moment joyeux et animé, avec 12 joueurs et de nombreux spectateurs. Après quelques parties très disputées, les vainqueurs se sont vu décerner leur prix.

Le Tea Time : pendant que certains poursuivaient le cochonnet, d'autres s'affairaient dans la salle des fêtes pour proposer aux gourmands gourmets près de **600 gâteaux** confectionnés par Jane et Penni. La salle des fêtes avait été

élégamment installée avec des tables décorées de jolis bouquets et une vaisselle « typically British », provenant de la collection de Jane et ses amies.
A pied d'œuvre aussi, pour servir les délices sucrés et le thé, une brigade de serveuses souriantes, dotées chacune d'un tablier brodé maison.
Le nombre impressionnant de gâteaux vendus confirme sans conteste le succès de ce moment toujours très attendu.

La soirée : Au menu, une centaine de tapas, frites, saucisses, taboulé (70 kilos de frites, 30 kilos de saucisses, plusieurs kilos de taboulé et 20 boîtes de glace) ont permis de satisfaire les appétits de tous. La buvette quant à elle a établi son record de fréquentation.
Les recettes engrangées permettent d'évaluer le nombre total de commandes à 1200 consommations liquides ou solides.
Sur la scène les groupes Hot Chickens, Cinq Oreilles, Djs B-Side et Enrico Muller ont rythmé les pas de danses jusque tard dans la soirée.

SOIRÉE DU 28 JUILLET

Le repas traditionnel : Une petite révolution en cette année 2024 ; le repas traditionnel a été programmé le second soir de la fête. L'idée de ce changement était de faire venir plus de monde aussi après le repas, grâce à une programmation musicale de nature à séduire le plus grand nombre de visiteurs. Pari réussi !
La soirée s'est ouverte avec le fénelon, suivi du repas qui a réuni 220 convives. Quelques repas végétariens avaient même été prévus pour une vingtaine de convives. A l'animation musicale Shoogly Peg. Environ 300 boissons ont été servies à la buvette.durant les animations musicales.

Rappelons-le, la buvette et les repas confectionnés « maison » sont d'un bon rapport financier, qui permet de financer les autres dépenses (traiteur, musique, location de matériel, etc…).
.

LE MARCHÉ GOURMAND du 7 AOUT

Pour la dernière fois de l'été la place de l'église s'est remplie de monde. Toutes les tables installées étaient occupées et une dizaine d'exposants proposait des plats aussi divers que variés, avec des saveurs d'ici et d'ailleurs.

Michel Vivoux et sa partenaire Cathy Fernandez (duo Pause Chansons) ont su s'adapter tout au long de la soirée aux goûts des visiteurs, lesquels ont donné de la voix en se remémorant des airs connus de tous (ou presque) et en virevoltant.

Un immense merci à tous ceux et celles (une quarantaine cet été) qui par leur implication sans faille, leur bonne humeur, leur efficacité, rendent ces évènements possibles. Quelle chance d'avoir cette belle équipe où les générations se serrent les coudes pour offrir au village et à ses alentours des festivités très courues.

Beaucoup d'entre nous n'imaginent sans doute pas tout ce que représente l'organisation de telles journées avant, pendant et après. Il est difficile, tant ils sont nombreux, de citer nominativement tous les bénévoles en vous résumant ces festivités.
Nous vous en dirons plus à leur sujet dans le prochain bulletin avec de nombreuses photos d'eux en action.
En souhaitant ainsi vous donner envie de nous rejoindre.

Retrouvez les photos de l'été en fin de ce bulletin.

INVITATION à l'Apéro de Lulu - LE VENDREDI 25 OCTOBRE
à partir de 18 heures à la salle des fêtes

Les Amis de Lugagnac

invitent tous les villageois qui le souhaitent à l'Apéro de Lulu, afin de se rencontrer véritablement et d'échanger tous ensembles sur nos envies et idées.

Les activités régulières

Randonnée : chaque premier samedi du mois.
Départ devant l'église à 09h00.
Chorale : le lundi à 17h30 à la Salle des Fêtes. Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à prendre des renseignements et/ou à vous inscrire auprès de Michelle au n° 06 74 40 98 89.

LES AMIS DE LUGAGNAC - Contacts :

Courrier : boîte aux lettres de la Mairie
Courriel : amisdelugagnac@gmail.com
N'hésitez pas à consulter la page des Amis de Lugagnac sur le site de la Mairie :
« http://www.lugagnac46.fr/les-amis-de-lugagnac »

LES PAGES RÉCRÉATIVES

Maxime a décidé de nous emmener cette fois-ci dans l'univers des vendanges.

La vendange est la récolte du raisin destiné à la production du vin . La « vendange » désigne également le raisin lui-même récolté à cette occasion. Le terme s'emploie au pluriel pour désigner l'époque de cette opération : le temps des vendanges.

Époque des vendanges

L'époque varie selon les régions. Elle se situe entre juillet et octobre dans l'hémisphère nord. Elle correspond en général avec la période à laquelle le raisin a atteint le degré de maturité désiré, lorsque dans la baie de raisin le rapport entre sucre et acidité s'est stabilisé à un certain niveau.

En France, l'époque des vendanges se situe traditionnellement entre septembre et octobre. De là vient le choix du nom de vendémiaire pour le premier mois du calendrier républicain qui dure du 22 septembre au 21 octobre.

La date des vendanges est soumise à des variations liées à d'autres paramètres tels que :

- Le ban des vendanges, publié par les mairies des régions viticoles ;
- les conditions climatiques : sous les latitudes plus élevées, la maturation du raisin est plus tardive ;
- la zone de production : la maturation est plus précoce pour les vignes exposées au sud. L'augmentation de l'altitude a un effet similaire ;
- le cépage : les cépages blancs murissent en général avant les cépages rouges ;
- le type de vin recherché, déterminé par la plus ou moins grande teneur de certains éléments, tels que :
  - *sucres* : une plus grande teneur en sucre conduit à une augmentation du degré alcoolique du vin obtenu à l'issue de la fermentation alcoolique. Le rendement utilisé pour étalonner les appareils de mesures des moûts (réfractomètres) est de 16,83 grammes de sucres pour un degré d'alcool formé.
  - *acides* : le raisin renferme de l'acide malique (comme la plupart des autres fruits) mais surtout de l'acide tartrique ce qui est plus caractéristique et certainement l'une des raisons qui ont poussé l'homme à élaborer une boisson (le vin) par fermentation du jus de raisin. En effet, l'acide tartrique est biologiquement beaucoup plus stable que l'acide malique.

- *couleur* : le potentiel de couleur présent dans les pellicules des raisins rouges augmente au fur et à mesure de l'évolution de la maturité de la pulpe. C'est la maturité phénolique qui est essentielle pour la vinification des vins rouges mais qui doit être également évaluée pour élaborer des rosés.
- *composants aromatiques* : ils évoluent durant la maturation du raisin et contribuent à déterminer les caractéristiques organoleptiques du vin.

Méthodes de vendange

Il existe deux méthodes de récolte, le choix dépend de l'objectif qualitatif des vins souhaité et des coûts.

Vendange manuelle

La vendange manuelle est utilisée pour la production de vins de qualité supérieure et des vins effervescents, dans la mesure où il faut sélectionner les grappes ; cela se traduit par une inévitable augmentation des coûts de production. Elle est aussi utilisée dans les vignes où les machines ne peuvent vendanger, pour cause de terrain non adapté, de rangs trop serrés, etc. Elles sont réalisées par des "coupeurs" ou "cueilleurs" à l'aide de sécateurs, ou épinettes à vendange, qui déposent les grappes coupées dans une petite caisse ou dans un seau ou un panier en osier. Ces derniers seront vidés dans une caisse ou dans une hotte qu'un "porteur" ou "débardeur" acheminera au bord de la parcelle. Dans le cas des hottes, elles sont vidées dans une benne à vendanges, les caisses (entre 15 et 30 kg en général, 45 kg en Champagne), elles, peuvent être empilées sur une remorque ou dans un camion, elles peuvent également être acheminées par un chenillard à l'extrémité de la parcelle.

Vendange mécanique

Plus économique, elle se fait à l'aide de machines et s'utilise pour les vins de qualité courante, dans la mesure où la récolte n'est pas sélective et mélange des grappes plus ou moins mûres, voire abîmées, avec d'évidentes conséquences sur la qualité du produit final.

Conditions de vendange optimales

Les techniques en viticulture et œnologie ont beaucoup évolué depuis 50 ans (vendange en vert, table de triage, cuve en inox, pressoir électrique puis pneumatique, etc.). Grâce à elles, la qualité des raisins encuvés s'en retrouve améliorée. D'autres paramètres sont à contrôler pour obtenir des raisins dans les meilleures conditions :

- Lorsque la vendange est humide (par la pluie, la rosée ou la brume), l'eau supplémentaire pourrait en effet influencer négativement la qualité du moût en diluant celui-ci ;
- Les heures les plus chaudes de la journée sont une condition défavorable aux vendanges. Une température élevée des raisins peut favoriser le départ d'une fermentation non désirée une fois le raisin en cuve voire dans les contenants.
- Les grappes doivent être versées dans des contenants de taille limitée pour éviter qu'elles ne soient écrasées et libèrent leur jus ; ce dernier s'oxyderait et serait en contact avec la terre, le contenant, et autres éléments indésirables. Sur les vendanges de raisins rouges, cela peut provoquer une extraction exagérée de la couleur.
- Le raisin doit être transporté le plus vite possible à la cave de vinification, pour éviter des fermentations ou macérations non contrôlées.

Et si nous revenions aux sources avec les dates clés de l'histoire de la vigne et du vin ?

Les vignes sont cultivées depuis la nuit des temps… jugez en par vous-même à travers ce voyage dans le temps et à travers le monde !

Retour sur une longue histoire !

Les vignes font partie des plantes les plus anciennes de la terre. Elles étaient là bien avant les Hommes. L'histoire du vin commence par le passage progressif de la vigne sauvage à la vigne cultivée, au septième millénaire avant notre ère. Les vignes ont modelé et formé les paysages du monde et favorisé le commerce. Elles sont également connues pour avoir contribué aux mythologies, aux religions et aux traditions. En somme, l'histoire de la vigne se confond avec celle de l'humanité.

Apparition des premières vignes dans le monde :

– 6 000 avant JC : apparition des premières vignes dans le Caucase (berceau de la vigne et de la viticulture) et la Mésopotamie.

– 3 000 avant JC : la vigne est cultivée en Égypte et en Phénicie. A cette époque, le vin est un produit réservé aux souverains et à leurs proches.

– 2 000 avant JC : apparition des vignes en Grèce. Ce sont les Egyptiens qui ont appris aux Grecs la culture des vignes. Elle devient essentielle pour l'agriculture grecque. Ils implantent des vignes dans tout le bassin méditerranéen et accordent une telle importance au vin que le dieu du vin et de la vigne va naître : Dionysos.

– 1 000 avant JC : la vigne est cultivée en Italie, en Sicile et en Afrique du Nord.
– 1 000 – 500 avant JC : les vignes pointent le bout de leur nez en Espagne, au Portugal et **dans le sud de la France.**
– 500 avant JC jusqu'au Moyen-Âge : Implantation au nord de l'Europe, sous l'influence des Romains, et jusqu'en Grande-Bretagne. Le vin auquel on est habitué apparaît à l'époque du Moyen-Age. A l'antiquité les vins étaient coupés à l'eau. On y ajoutait des herbes et des aromates.
C'est à partir du 17e siècle que l'activité vinicole s'oriente vers la recherche de vins de plus grande qualité. Cette qualité supérieure se traduit par un choix précis des terroirs, une réduction des rendements, une amélioration de la vinification ainsi que la possibilité de faire vieillir les vins longuement.

Le livre que j'ai adoré

(proposé par Gisèle Russeil)

Des loups réintroduits dans le Lot ? Il parait que oui. Pourtant les derniers auraient été exterminés en France vers 1930 ; je crois même qu'un registre ancien de Lugagnac note une chasse financée par le département du Lot à laquelle aurait participé notre village – je ne retrouve pas cette notation, mais si vous savez de laquelle il s'agit...

Bref, j'ai envie de vous raconter une histoire de ces animaux dits prédateurs. Oh, pas pour vous ranger dans le camp des Pour ou des Contre les loups ! Simplement pour vous recommander la lecture d'un livre magnifique – que je peux prêter.

Un livre « écologique » ou un policier ? En tout cas, en traitant un sujet d'actualité, il fait une belle place à la nature et aux rapports des gens entre eux et avec elle – et cela de façon vivante : la narratrice, biologiste, est une jeune femme passionnée et réaliste à la fois.

Il s'agit de *Je pleure encore la beauté du monde* (titre original : *Once There Were wolves* soit *Il était une fois des loups*) de l'australienne Charlotte McConaghy. Un titre plein de poésie, en anglais et en celui qui lui a été donné en français ; un titre évoquant à la fois le conte de fée et un rêve évanoui.

Poétique aussi est la couverture. Quatre loups hurlent à la lune ; le museau tendu vers le haut, le pelage coloré – l'un est blanc, c'est le fond qui est noir –, ils ont l'air d'adresser une plainte au ciel.

Sans faire une analyse ni un résumé du livre, disons que ça se passe dans les Highlands écossais où réintroduire les loups permettrait de restaurer un écosystème en crise, malgré l'opposition de certains.

L'héroïne narratrice aime les loups et en parle « humainement », pourrait-on dire ; son ton reste émouvant, à l'image de la femme qu'elle est, particulière et, en même temps, bien de notre époque. Ainsi, dirigeant l'équipe chargée de gérer « l'affaire

des loups », elle ressent les sensations de tous les êtres vivants, humains ou animaux. Syndrome neurologique ? En tout cas cela entraine bien des événements ! Certains traduisent des sujets sociaux autres que ceux qui concernent les loups ; des lecteurs peuvent préférer cette diversité, d'autres auraient privilégié un thème unique – à chacun de voir.

Cela dit, le style adopté par la traduction française me parait sonner juste ; il est vivant, personnel – il correspond à la narratrice, à la fois courant, familier et précis. Les dialogues sont nombreux.

Bonne lecture si le livre vous tente ! Et ne soyez pas désarçonné par cette première phrase : « On avait huit ans le jour où papa m'a coupée en deux, de la gorge jusqu'au bas du ventre. »

Puisque c'est de lecture que traite cette page, rappelons que la petite bibliothèque du village, située sous l'auvent des WC publics, est toujours à votre disposition, que ce soit pour que vous y déposiez des livres ou pour que vous en empruntiez.
Aujourd'hui son stock est dédié à des adultes. Mais un nombre grandissant de jeunes enfants habite à Lugagnac. Alors, que vous soyez enfants, parents, grands-parents, n'hésitez pas à diversifier l'offre gratuite de la petite bibliothèque en déposant également des livres pour la jeunesse. Merci d'avance aux généreux donateurs et emprunteurs qui font vivre ce petit espace.

Vos jeux

Solutions : Jeux du numéro 43

JO Eléments cachés

Une chèvre	Le pont Valentré
Une pierre papillon du	Une bouteille de vin
lac Audry	Le moulin de Lugagnac
La mairie de Lugagnac	La main de Pech Merle
Des hiéroglyphes	Un cabécou

Le sudoku des lettres

B	R	S	I	N	M	A	E	U
N	A	I	B	E	U	S	M	R
M	E	U	R	S	A	N	I	B
I	U	R	N	M	S	E	B	A
A	M	B	E	I	R	U	S	N
S	N	E	U	A	B	M	R	I
R	B	N	M	U	E	I	A	S
E	I	A	S	R	N	B	U	M
U	S	M	A	B	I	R	N	E

Vos jeux de l'automne 2024

1/ QUIZZ SUR LES VENDANGES en Bourgogne pour rester dans le thème de Maxime (cochez la case de votre choix pour chaque question)

1 / Quelle méthode de récolte est la plus facile ?
Mécanique ☐ Manuelle ☐ Robotisée ☐

2/ L'exposition au soleil produit-elle plus ou moins de sucre ?
Plus ☐ Moins ☐ Ça ne change rien ☐

3 / Les vendanges tardives sont récoltées à quelle époque ?
En novembre ☐ En décembre ☐ En janvier ☐

4 / A quelle température le raisin est-il récolté ?
Entre 10° et 11° ☐ Entre 15° et 16° ☐ Entre 12° et 13° ☐

5 / De combien de degrés peut augmenter le degré alcoolique du vin ?
1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

6 / Quel raisin est récolté en premier ?
Le blanc ☐ Le rouge ☐ Le jaune ☐

7 / Quel terme emploie-t-on pour annoncer le début des vendanges ?
Banquette ☐ Banc ☐ Banquai ☐

8 / Combien de temps en moyenne durent les vendanges ?
1 semaine ☐ 2 semaines ☐ 4 semaines ☐

9 / Quel terme utilise-t-on en Bourgogne pour la fête des vendanges ?
La Paulée ☐ Le Poulet ☐ La Poélée ☐

10 / Que peut-on fabriquer avec le marc ?
La « goutte » ☐ Le whisky ☐ Le vin ☐

2/ Un nouveau sudoku des lettres proposé par Maxime

Chaque ligne, colonne et carré doit contenir les 9 lettres de la grille.

- Rechercher d'abord les 9 lettres.
- Chercher logiquement l'emplacement de chaque lettre.
- Le mot mystère dans la colonne grisée doit apparaître.

La définition est : MEDIEVALES

O	T					H		
						U		I
				S	T		O	
		T	U	O				E
Q			S		I			H
U				T	Q	I		
	Q		O	G				
S		I						
		G					Q	U

VOS PAGES PHOTOS de L'ÉTÉ 2024

FÊTE VOTIVE - 27 et 28 JUILLET

LE 27 JUILLET

LE TEA TIME DE JANE ET SON EQUIPE

LA SOIRÉE du 27

Soirée du 27 juillet (suite)

Le 28 juillet

HOMMAGE

Comme le veut la tradition, un hommage a été rendu aux habitants du village qui ont donné leur vie pour leur patrie.

LA SOIRÉE du 28

L'équipe de serveurs

MARCHÉ GOURMAND DU 7 AOUT

JOURNÉE CITOYENNE DU 14 SEPTEMBRE

Débroussaillage – Cabanes à Gilles

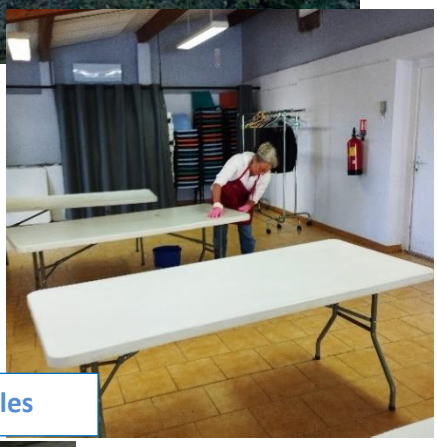

Nettoyage d'équipements de la cuisine et de tables

Hangar : Départ pour la déchetterie

Le Comité de Rédaction de l'Echo des Cazelles, bulletin de liaison de la Mairie de Lugagnac, remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.